

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
Sous-commission départementale de sécurité
du 21/01/2021

Destiné à : **Monsieur le maire de LANS-EN-VERCORS**

En application des dispositions du code de la construction et de l'habitation et du décret n° 95-260 du 8 mars 1995, la Sous-commission départementale de sécurité s'est réunie le 21/01/2021.

L'établissement concerné est :

Commune :	LANS-EN-VERCORS
Désignation de l'établissement :	CVL LE DOMAINE DES GIRARDS
Numéro au fichier départemental :	E-12848
Type principal :	Rh
Type(s) secondaire(s) actuel(s) :	O N
Type(s) secondaire(s) proposé(s) :	O N L
Catégorie :	4
Adresse :	LES GIRARDS
Nature de la visite :	Visite de levée de l'avis défavorable + demande de reclassement
Date de la visite :	08/01/2021

À l'issue de la réunion, considérant les éléments du rapport technique du directeur départemental des services d'incendie et de secours annexé et après en avoir délibéré, la Sous-commission départementale de sécurité :

Émet un avis **Favorable** :

À la poursuite du fonctionnement de l'établissement (**lève l'avis défavorable émis en séance du 09/07/2020**).

Parallèlement, la conformité des travaux regardée à l'occasion de la présente visite permet de dresser le bilan suivant : la conformité des travaux liés à l'AT n° 2052010004 est arrêtée sans observation particulière.

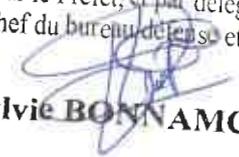
Avis favorable au reclassement de l'établissement en types Rh, O, N et L de 4ème catégorie.

IMPORTANT

L'attention de l'autorité est appelée sur le fait que ce procès verbal se limite à formaliser la décision collégiale de la commission de sécurité concernant l'avis rendu.

Les éléments susceptibles d'apporter un éclairage sur les constats, l'analyse qui en résulte et les mesures correctives à rechercher, sont consignés dans le rapport d'analyse et de propositions du directeur départemental des services d'incendie et de secours joint à ce procès verbal.

Le préfet,
Pour le préfet, et par délégation,
Le chef du bureau de l'incendie et sécurité


Sylvie BONNAMOUR